



REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE
AUPRES DE L'O.S.C.E

Conseil Permanent 14 avril 2016

**Intervention de Mme Roger-Lacan, ambassadrice, représentante permanente de la
France auprès de l'OSCE**

Monsieur le Président,

Je m'aligne sur la déclaration de l'Union européenne mais souhaite faire quelques remarques à titre national, s'agissant de la sécurité des observateurs de la mission spéciale d'observation en Ukraine (SMM). Les observateurs de la SMM effectuent un travail formidable et extrêmement utile, sur le terrain, dans des conditions qui, nous le savons, ne sont pas toujours faciles. Nous tenons à saluer ici leur engagement et leur professionnalisme.

Nous sommes extrêmement préoccupés par les deux incidents survenus la semaine dernière, les 7 et 9 avril, impliquant deux patrouilles de la SMM. L'incident du 7 avril s'est déroulé à 72 km à l'Est de Donetsk, dans une zone contrôlée par les séparatistes. Les observateurs patrouillant ont constaté un impact de balle sur la vitre blindée du véhicule. L'incident du 9 avril a eu lieu dans une zone contrôlée par le gouvernement ukrainien, à 50 km au Nord Est de Donetsk, où les cinq observateurs de la patrouille ont été pris pour cible par des tirs d'armes légères. Nous condamnons fermement ces deux incidents.

Monsieur le Président,

Il est inacceptable que des observateurs, civils, non-armés, de l'OSCE fassent l'objet de ce type d'intimidation. La sécurité des observateurs est notre priorité et nous exhortons les parties à faire preuve de retenue.

Nous demandons l'ouverture d'une enquête par les autorités compétentes afin que soient déterminées les responsabilités et les coupables punis.